RÉSOLUTION DE BANDE D'ODANAK
ODANAK BAND RESOLUTION

 # Chronologique :
ROB-001-19-20

De la Bande des :
ABÉNAKIS D'ODANAK

Date de l'adoption :	**Province de :**
Le 1er avril 2019	**Québec**

Dénonciation de groupes s'autoproclamant w8banaki sur le Ndakinna

Il EST ATTENDU QUE	les W8banakiak forment un peuple autochtone qui affirme détenir des droits ancestraux sur leur territoire ancestral appelé le Ndakinna. Cela leur a permis de s'affirmer en tant que Nation et ainsi conserver un rapport traditionnel avec le territoire;
Il EST ATTENDU QUE	le Ndakinna est compris entre l'ouest du bassin versant de la rivière Richelieu, le fleuve St-Laurent, le bassin versant du fleuve St-Jean et la délimitation sud, étant la région de la ville de Boston (Massachusetts);
Il EST ATTENDU QUE	le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki Inc. (GCNWA) représente les communautés abénakises d'Odanak et de Wôlinak dans la défense de leurs droits et intérêts sur le Ndakinna;
Il EST ATTENDU QU'	il convient de rappeler qu'au Québec, il n'existe que deux communautés w8banaki soit Odanak et W8linak;
Il EST ATTENDU QUE	la Nation W8banaki ne reconnaît aucun des groupes « abénakis » présent au Vermont et au New Hampshire;
Il EST ATTENDU QUE	des groupes au Québec, au Vermont et au New Hampshire se clament d'appartenir à la Nation Abénakise ou être des descendants ou être d'origine mixte (métis) sans qu'aucun lien entre les descendants des bandes d'Odanak et de Wôlinak ne puissent être établis;
Il EST ATTENDU QUE	parmi ces groupes, leurs « leaders » s'autoproclament chef, conseiller, guide spirituel, etc. et agissent à titre de référence pour parler au nom de la Nation W8banaki et/ou pour propager, de façon souvent erronée et boiteuse, la culture abénakise;
Il EST ATTENDU QUE	la Nation W8banaki a toujours fait preuve d'une grande ouverture sur sa culture, ses traditions et ses rites et a accueilli plusieurs de ces « leaders » au sein de son cercle, à l'époque où ces Québécois, Canadiens ou Américains, en tant que simple citoyen, se montraient intéressées à connaître notre héritage culturel riche;

Il EST ATTENDU QUE	la Nation W8banaki a fait preuve d'une grande tolérance au sujet de ces groupes au cours des dernières années et a tenté, à plusieurs reprises, d'émettre des mises en garde quant au désir de ces groupes d'obtenir des reconnaissances officielles;
IL EST PROPOSÉ PAR	JACQUES T. WATSO
ET RÉSOLU QUE	le Conseil des Abénakis d'Odanak désire dénoncer ces groupes et incite les différentes autorités gouvernementales, Organisations Non-Gouvernementales (ONG) tel que Commissions Régionales sous l'APNQL, promoteurs privés et institutions scolaires autant québécoises, canadiennes qu'américaines à faire preuve de davantage de rigueur historique et avant d'entreprendre des projets avec ceux-ci.

Signée le 1er avril 2019

POUR	**CONTRE**	**ABSTENTION**
Chef Rick O'Bomsawin	Chef Rick O'Bomsawin	Chef Rick O'Bomsawin
Conseillère Claire O'Bomsawin	Conseillère Claire O'Bomsawin	Conseillère Claire O'Bomsawin
Conseiller Jacques T. Watso	Conseiller Jacques T. Watso	Conseiller Jacques T. Watso
Conseillère Florence Benedict	Conseillère Florence Benedict	Conseillère Florence Benedict
Conseiller Alain O'Bomsawin	Conseiller Alain O'Bomsawin	Conseiller Alain O'Bomsawin

Quorum ....(3)
Adoptée à la majorité